

UN HABITAT PARTAGE ET ACCOMPAGNE

ADEF Résidences – La Maison du Bois Joli
Hauts de Bienne - Morez



Adef Résidences

A qui s'adresse ce dispositif ?

- ✓ A des personnes qui ne peuvent plus vivre seul et sans accompagnement à domicile
- ✓ A des personnes qui vivent en foyer et qui désormais souhaite vivre en appartement avec plus d'autonomie
- ✓ A des personnes qui vivent en famille et qui souhaitent prendre leur indépendance et avoir leur propre chez soi

5 appartements pour 8 à 10 habitants

Sur la commune de Morez – Hauts de Bienne

- ✓ 4 T2 dont 2 sous forme de collocation
- ✓ 1 T6 comprenant :
 - 3 Appartements individuels
 - Les espaces collectifs pour l'ensemble des habitants

Des loyers allant de 170 à 410 euros hors APL

Un accompagnement adapté

- ✓ Un animateur- coordinateur du dispositif
- ✓ Des professionnels des services d'aide à domicile
- ✓ Un réseau de partenaires sur un territoire de proximité

Avec pour objectif commun de :

- ✓ maintenir l'autonomie et une dynamique citoyenne et sociale.
- ✓ favoriser l'accès aux soins.



La PCH, clé d'un accompagnement au quotidien

Mutualisation des PCH = Garantir la présence régulière de professionnels de l'aide à domicile,

- ✓ Aide humaine
- ✓ Participation sociale
- ✓ Présence/surveillance

LES SPECIFICITES DU DISPOSITIF

```
graph TD; A((LES SPECIFICITES DU DISPOSITIF)) --> B[1 IMPLANTATION SUR UN TERRITOIRE RURAL ET DE MOYENNE MONTAGNE]; A --> C[2 LOCALISATION DANS UN IMMEUBLE OCCUPE PAR D'AUTRES HABITANTS DE LA CITE]; A --> D[3 PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE]; A --> E[4 ANIMATION ET COORDINATION PAR UN MONITEUR EDUCATEUR]; A --> F[5 APPUI D'UN RESEAU PARTENARIAL DE PROXIMITE]; A --> G[6 SOLLICITATION DE MECENATS D'ENTREPRISES POUR L'AIDE A L'INSTALLION (AMEUBLEMENT-VOITURE..)];
```

1

IMPLANTATION SUR UN TERRITOIRE RURAL ET DE MOYENNE MONTAGNE

2

LOCALISATION DANS UN IMMEUBLE OCCUPE PAR D'AUTRES HABITANTS DE LA CITE

3

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

4

ANIMATION ET COORDINATION PAR UN MONITEUR EDUCATEUR

5

APPUI D'UN RESEAU PARTENARIAL DE PROXIMITE

6

SOLLICITATION DE MECENATS D'ENTREPRISES POUR L'AIDE A L'INSTALLION (AMEUBLEMENT-VOITURE..)



Cautions du projet

Ressource pour
l'intégration des
habitants dans la Cité



Expertise dans
l'accompagnement à
domicile

Aide humaine en terme
de veille / sécurité et
participation sociale



Référence immobilière du
projet



Initiateur du « Tout inclusif »

Financement du projet
(via les fonds CNSA)



Soutien au projet

Financement du volet PCH



Partenaire privilégié du projet
Soutien aux familles et aux proches



Alliée dans l'évaluation des
besoins et l'attribution de la PCH

LES OBSTACLES OU DIFFICULTES



La PCH

- ✓ La reconnaissance du handicap psychique
- ✓ Le processus d'obtention : Délai entre la demande et l'obtention
- ✓ La discrimination économique au regard du reste à charge de l'utilisateur



Les financements

- ✓ Trouver des financements pérennes pour assurer le fonctionnement du dispositif
- ✓ Trouver des financements pour les travaux d'adaptation des logements et des locaux
- ✓ Trouver des financements pour l'ameublement et l'équipement des espaces collectifs



Le territoire

- ✓ Implantation du dispositif en zone rurale de moyenne montagne ou éloignée des bassins d'activité (Hôpital / Services publics)



Le logement

- ✓ Trouver des appartements répondant aux attentes du dispositif